



# Rapport financier 2016

WWF Suisse

# Bilan

	30.06.2016 CHF	%	Année précédente CHF	%	+/- %
<b>Actifs</b>	<b>52 657 342</b>	<b>100,0</b>	<b>61 976 845</b>	<b>100,0</b>	<b>-15,0</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>39 091 678</b>	<b>74,2</b>	<b>48 203 744</b>	<b>77,8</b>	<b>-18,9</b>
Liquidités	15 421 715	29,3	32 795 523	52,9	-53,0
Titres cotés en bourse	3.1 16 717 738	31,7	9 880 751	15,9	69,2
Créances pour livraisons et services	3.2 2 913 057	5,5	2 361 408	3,8	23,4
Autres créances à court terme	3.3 1 392 372	2,6	1 308 437	2,1	6,4
Stocks	3.4 162 106	0,3	189 739	0,3	-14,6
Actifs transitoires	3.5 2 484 691	4,7	1 667 887	2,7	49,0
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>13 565 664</b>	<b>25,8</b>	<b>13 773 101</b>	<b>22,2</b>	<b>-1,5</b>
Immobilisations financières	3.6 1 317 251	2,5	1 025 557	1,7	28,4
Participations	3.7 133 154	0,3	2	0,0	999,9
Biens matériels	3.8 12 108 901	23,0	12 726 060	20,5	-4,8
Biens immatériels	3.8 6 359	0,0	21 482	0,0	-70,4
<b>Passifs</b>	<b>52 657 342</b>	<b>100,0</b>	<b>61 976 845</b>	<b>100,0</b>	<b>-15,0</b>
<b>Capitaux exigibles à court terme</b>	<b>8 834 541</b>	<b>16,8</b>	<b>9 555 436</b>	<b>15,4</b>	<b>-7,5</b>
Engagements pour livraisons et services	2 791 926	5,3	2 647 310	4,3	5,5
Engagements réglés par acomptes	1 335 571	2,5	1 549 194	2,5	-13,8
Autres engagements à court terme	3.9 2 954 030	5,6	2 562 303	4,1	15,3
Provisions à court terme	3.10 1 376 500	2,6	1 642 792	2,7	-16,2
Passifs transitoires	376 514	0,7	1 153 837	1,9	-67,4
<b>Capitaux exigibles à long terme</b>	<b>6 000</b>	<b>0,0</b>	<b>6 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Engagements à long terme	3.11 6 000	0,0	6 000	0,0	0,0
<b>Capitaux exigibles</b>	<b>8 840 541</b>	<b>16,8</b>	<b>9 561 436</b>	<b>15,4</b>	<b>-7,5</b>
<b>Fonds liés</b>	<b>3.12 3 278 694</b>	<b>6,2</b>	<b>4 435 397</b>	<b>7,2</b>	<b>-26,1</b>
<b>Capitaux exigibles, dont avoirs du fonds</b>	<b>12 119 235</b>	<b>23,0</b>	<b>13 996 833</b>	<b>22,6</b>	<b>-13,4</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>3.12 40 538 107</b>	<b>77,0</b>	<b>47 980 012</b>	<b>77,4</b>	<b>-15,5</b>
Capitaux liés	121 768	0,2	121 768	0,2	0,0
Capitaux libres	40 416 339	76,8	47 858 244	77,2	-15,5

## Compte d'exploitation (01.07–30.06)

	2015/16 CHF	%	Année précédente CHF	%	+/- %
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>43 926 408</b>	<b>100,0</b>	<b>50 829 634</b>	<b>100,0</b>	<b>-13,6</b>
<b>Donations obtenues</b> 4.1	<b>38 135 055</b>	<b>86,8</b>	<b>43 873 280</b>	<b>86,3</b>	<b>-13,1</b>
Cotisations des membres	16 053 314	36,5	16 337 659	32,1	-1,7
Dons sur envois	8 667 068	19,7	8 626 798	17,0	0,5
Dons de mécènes et de fondations	6 487 393	14,8	9 306 225	18,3	-30,3
Legs et héritages	1 865 351	4,2	4 093 933	8,1	-54,4
Sponsoring et droits de licences	5 061 928	11,5	5 508 664	10,8	-8,1
<b>Contributions des collectivités publiques</b>	<b>1 357 439</b>	<b>3,1</b>	<b>1 907 224</b>	<b>3,8</b>	<b>-28,8</b>
<b>Recettes des livraisons et services</b> 4.1	<b>4 433 913</b>	<b>10,1</b>	<b>5 049 130</b>	<b>9,9</b>	<b>-12,2</b>
Marchandises	825 874	1,9	856 972	1,7	-3,6
Services	1 497 039	3,4	1 954 292	3,8	-23,4
Compensation du CO <sub>2</sub>	1 921 853	4,4	2 004 854	3,9	-4,1
Biens fonciers et autres produits	189 147	0,4	233 012	0,5	-18,8
<b>Charges d'exploitation</b> 4.2	<b>52 934 426</b>	<b>100,0</b>	<b>51 327 498</b>	<b>100,0</b>	<b>3,1</b>
WWF International 4.3	<b>38 580 843</b>	<b>72,9</b>	<b>37 378 154</b>	<b>72,8</b>	<b>3,2</b>
Afrique	4 724 444	8,9	6 510 441	12,7	-27,4
Asie	1 933 824	3,7	1 516 877	3,0	27,5
Amérique latine	3 386 884	6,4	2 399 404	4,7	41,2
Suisse et Europe	1 604 743	3,0	1 854 058	3,6	-13,4
Activités régionales	5 705 510	10,8	4 889 755	9,5	16,7
Protection du climat	4 657 699	8,8	4 630 481	9,0	0,6
Réduction du CO <sub>2</sub>	2 916 688	5,5	2 012 762	3,9	44,9
Consommation durable	2 537 556	4,8	1 787 098	3,5	42,0
Education à l'environnement	3 097 011	5,9	2 820 205	5,5	9,8
Centre de formation	3 155 863	6,0	3 399 354	6,6	-7,2
Information sur les projets et l'environnement	688 244	1,3	1 653 503	3,2	-58,4
<b>Commerce de marchandises</b> 4.4	<b>608 502</b>	<b>1,1</b>	<b>711 837</b>	<b>1,4</b>	<b>-14,5</b>
<b>Fundraising &amp; communication</b> 4.5	<b>9 422 970</b>	<b>17,8</b>	<b>9 323 370</b>	<b>18,2</b>	<b>1,1</b>
<b>Administration</b> 4.5	<b>4 322 111</b>	<b>8,2</b>	<b>3 914 137</b>	<b>7,6</b>	<b>10,4</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-9 008 018</b>	<b>-20,5</b>	<b>-497 864</b>	<b>-1,0</b>	<b>n.a.</b>

## Compte d'exploitation (01.07–30.06)

	2015/16 CHF	%	Année précédente CHF	%	+/- %
<b>Résultat financier</b>	<b>409 411</b>		<b>713 666</b>		<b>-42,6</b>
Produits	4.6 1 292 831		1 429 893		-9,6
Charges	4.7 -883 421		-716 227		23,3
<b>Résultat exceptionnel, unique ou hors exercice</b>	<b>0</b>		<b>30 900</b>		<b>n.a.</b>
Produit	0		30 900		-100,0
<b>Résultat avant la modification des avoirs du fonds</b>	<b>-8 598 608</b>	<b>-19,6</b>	<b>246 702</b>	<b>0,5</b>	<b>-999,9</b>
<b>Modification des avoirs du fonds</b>	<b>1 156 703</b>		<b>-473 415</b>		<b>n.a.</b>
Utilisation	18 212 688		21 167 700		-14,0
Affectation	-16 873 180		-21 641 115		-22,0
Transferts internes	-182 804		0		
<b>Résultat annuel (avant modification des fonds propres)</b>	<b>-7 441 905</b>	<b>-16,9</b>	<b>-226 713</b>	<b>-0,4</b>	<b>n.a.</b>
<b>Affectation / Utilisations</b>					<b>0,0</b>
Capitaux liés	0		84 997		-100,0
Utilisation	0		84 997		-100,0
Capitaux libres	7 441 905		141 715		n.a.
Utilisation	7 259 101		141 715		999,9
Transferts internes	182 804		0		
	0		0		

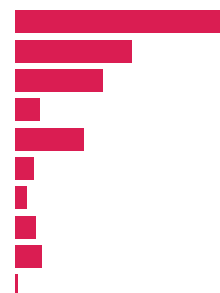
## Compte d'exploitation (01.07–30.06)

L'exercice financier qui s'achève a été très satisfaisant pour le WWF. Les recettes que nous avons enregistrées les années précédentes, plus élevées que la moyenne, nous avaient permis de constituer des réserves financières, que nous avons à nouveau réduites cette année en investissant dans des programmes et projets couronnés de succès.

### Produits

(en CHF 1000, 2015/16)

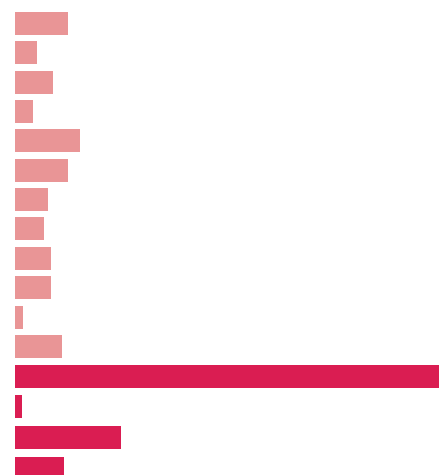
Cotisations des membres	16 054	36,5%
Dons sur envois	8 667	19,7%
Dons de mécènes et de fondations	6 487	14,8%
Legs et héritages	1 865	4,2%
Sponsoring et droits de licences	5 062	11,5%
Contributions des collectivités publiques	1 357	3,1%
Marchandises	826	1,9%
Services	1 497	3,4%
Compensation CO <sub>2</sub>	1 922	4,4%
Autres produits	189	0,4%
<b>Total</b>	<b>43 926</b>	<b>100%</b>



### Charges liées aux prestations

(en CHF 1000, 2015/16)

WWF International	4 724	8,9%
Afrique	1 934	3,7%
Asie	3 387	6,4%
Amérique latine	1 605	3,0%
Suisse et Europe	5 705	10,8%
Activités régionales	4 658	8,8%
Protection du climat	2 917	5,5%
Réduction CO <sub>2</sub>	2 538	4,8%
Consommation durable	3 097	5,9%
Education à l'environnement	3 156	6,0%
Formation	688	1,3%
Information sur les projets et l'environnement	4 172	7,9%
<b>Total projets de protection de l'environnement</b>	<b>38 581</b>	<b>72,9%</b>
Commerce de marchandises	608	1,1%
Fundraising & communication	9 423	17,8%
Administration	4 322	8,2%
<b>Total</b>	<b>52 934</b>	<b>100%</b>
Résultat financier et autres résultats	409	
Modification des avoirs du fonds	1 157	
<b>Résultat annuel 2015/16</b>	<b>- 7 442</b>	



## Tableau de financement (01.07–30.06)

Fonds choisis: liquidités selon 2.1	2015/16 CHF	Année précédente CHF	+/- %
<b>Activités internes</b>	<b>(16 787 585)</b>	<b>9 781 619</b>	<b>-271,6</b>
Résultat annuel	(7 441 905)	(226 713)	-999,9
Amortissement (revalorisations) sur capital immobilisé	748 906	784 859	-4,6
Pertes dues à / (annulation de) la dépréciation d'actifs	47 735	(81 843)	-158,3
Autres dépenses / (revenus) sans incidence sur les fonds	36 952	51 840	-28,7
Pertes / (gains) du(e)s à la dépréciation du capital immobilisé	7 801	0	999,9
Diminution / (augmentation) des créances pour livraisons et services	(550 728)	(1 022 025)	-46,1
Diminution / (augmentation) des autres créances à court terme	(83 935)	2 031 525	-104,1
Diminution / (augmentation) des titres cotés en bourse	(6 836 988)	7 211 807	-194,8
Diminution / (augmentation) des stocks	(21 022)	78 624	-126,7
Diminution / (augmentation) des actifs transitoires	(816 804)	(641 571)	27,3
Diminution / (augmentation) des immobilisations corporelles destinées à la vente	0	1 046 000	-100,0
Augmentation / (diminution) des engagements pour livraisons et services	144 615	149 143	-3,0
Augmentation / (diminution) des engagements réglés par acomptes	(213 624)	(593 456)	-64,0
Augmentation / (diminution) des autres capitaux exigibles à court terme	391 728	78 669	397,9
Augmentation / (diminution) des passifs transitoires	(777 322)	425 675	-282,6
Augmentation / (diminution) des provisions à court terme	(266 292)	15 671	-999,9
Augmentation / (diminution) des avoirs du fonds	(1 156 703)	473 415	-344,3
<b>Investissements</b>	<b>(586 223)</b>	<b>(190 447)</b>	<b>207,8</b>
Investissements dans des biens matériels	(116 749)	(68 548)	70,3
Désinvestissements dans des biens matériels	1 860	15 053	-87,6
Investissements dans des immobilisations	(583 152)	(136 952)	325,8
Investissements dans des biens immatériels	(9 536)	0	-999,9
Désinvestissements dans des immobilisations	121 354	0	999,9
<b>Opérations financières</b>	<b>0</b>	<b>(100 000)</b>	<b>-100,0</b>
Augmentation / (remboursements) des capitaux exigibles à long terme	0	(100 000)	-100,0
<b>Total financement</b>	<b>(17 373 808)</b>	<b>9 491 173</b>	<b>-283,1</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>(17 373 808)</b>	<b>9 491 173</b>	<b>-283,1</b>
Etat initial	32 795 523	23 304 350	40,7
Etat final	15 421 715	32 795 523	-53,0

## Tableau de variation du capital

### Fonds et capitaux propres 2015/2016

Désignation	Etat au 01.07.15	Produits internes	Transferts internes	Affectation	Utilisation	Etat au 30.06.16	Variation
		5.1	5.2	5.3	5.3		
<b>Total fonds et capitaux propres</b>	<b>52 415 409</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 873 180</b>	<b>-25 471 788</b>	<b>43 816 801</b>	<b>-8 598 608</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>47 980 012</b>	<b>0</b>	<b>-182 804</b>	<b>0</b>	<b>-7 259 101</b>	<b>40 538 107</b>	<b>-7 441 905</b>
<b>Capitaux liés</b>	<b>121 768</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>121 768</b>	<b>0</b>
Réserve prévoyance sociale	121 768	0	0	0	0	121 768	0
<b>Capitaux libres</b>	<b>47 858 244</b>	<b>0</b>	<b>-182 804</b>	<b>0</b>	<b>-7 259 101</b>	<b>40 416 339</b>	<b>-7 441 905</b>
Fonds libres	47 858 244	0	-182 804	0	-7 259 101	40 416 339	-7 441 905
<b>Récapitulation des fonds liés</b>	<b>4 435 397</b>	<b>0</b>	<b>182 804</b>	<b>16 873 180</b>	<b>-18 212 688</b>	<b>3 278 694</b>	<b>-1 156 703</b>
Projets de protection de l'environnement	8'684	0	0	1 675 425	-1 678 359	5 750	-2 934
Afrique	0	0	0	228 441	-228 441	0	0
Madagascar	160'886	0	0	536 186	-369 030	328 042	167 156
Amérique latine	136'399	0	0	666 417	-763 528	39 288	-97 111
Amazonie	0	0	0	15 894	-15 894	0	0
Asie	115'692	0	0	327 674	-395 630	47 737	-67 956
Alpes	1'257'588	0	36 388	967 250	-1 632 131	629 096	-628 492
Climat	798'685	0	0	3 097 386	-3 600 142	295 929	-502 755
Forêts	45'533	0	7 126	1 397 808	-1 423 802	26 666	-18 868
Eau	1'138'461	0	34 661	2 438 373	-2 203 606	1 407 888	269 427
Mers	201'198	0	104 628	1 709 139	-1 910 337	104 628	-96 570
Protection des espèces	301'374	0	0	2 355 955	-2 657 329	0	-301 374
Consommation durable	145'970	0	0	256 873	-130 824	272 019	126 049
Education à l'environnement	124'927	0	0	1 197 359	-1 200 636	121 651	-3 276
Centre de formation	0	0	0	3 000	-3 000	0	0

## Tableau de variation du capital

Fonds et capitaux propres de l'année précédente (2014/2015)

Désignation	Etat au 01.07.14	Produits internes	Transferts internes	Affectation	Utilisation	Etat au 30.06.15	Variation
		5.1	5.2	5.3	5.3		
<b>Total fonds et capitaux propres</b>	<b>52 168 707</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 641 115</b>	<b>-21 394 413</b>	<b>52 415 409</b>	<b>246 702</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>48 206 725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-226 713</b>	<b>47 980 012</b>	<b>-226 713</b>
<b>Capitaux liés</b>	<b>206 766</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-84 997</b>	<b>121 768</b>	<b>-84 997</b>
Réserve prévoyance sociale	206 766	0	0	0	-84 997	121 768	-84 997
<b>Capitaux libres</b>	<b>47 999 959</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-141 715</b>	<b>47 858 244</b>	<b>-141 715</b>
Fonds libres	47 999 959	0	0	0	-141 715	47 858 244	-141 715
<b>Récapitulation des fonds liés</b>	<b>3 961 982</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 641 115</b>	<b>-21 167 700</b>	<b>4 435 397</b>	<b>473'415</b>
Projets de protection de l'environnement	24 310	0	0	1 510 080	-1 525 707	8 684	-15'627
Afrique	0	0	0	234 353	-234 353	0	0
Madagascar	522 109	0	0	38 426	-399 649	160 886	-361 223
Amérique latine	476 162	0	0	789 312	-1 129 075	136 399	-339 763
Amazonie	0	0	0	37 558	-37 558	0	0
Asie	200 211	0	0	92 755	-177 273	115 692	-84 519
Alpes	522 437	0	0	4 450 261	-3 715 110	1 257 588	735 151
Climat	606 000	0	0	3 528 537	-3 335 852	798 685	192 685
Forêts	17 862	0	0	1 099 167	-1 071 496	45 533	27 671
Eau	1 042 688	0	0	1 850 784	-1 755 011	1 138 461	95 772
Mers	15 000	0	0	1 936 574	-1 750 376	201 198	186 198
Protection des espèces	112 574	0	0	2 181 902	-1 993 101	301 374	188 800
Consommation durable	325 110	0	0	189 857	-368 997	145 970	-179 140
Groupes WWF	0	0	0	1 271 252	-1 271 252	0	0
Policy/Legal Instruments	0	0	0	19 680	-19 680	0	0
Education à l'environnement	97 520	0	0	1 917 499	-1 890 092	124 927	27 407
Centre de formation	0	0	0	493 119	-493 119	0	0



# Annexe

## 1 Principes régissant l'organisation

### 1.1 Siège et but de l'organisation

Le nom WWF Suisse désigne, au sens de l'art. 80 ss du Code Civil suisse, une fondation à but non lucratif ayant son siège à Zurich. Le WWF Suisse fait partie du réseau international du WWF, qui s'est donné pour objectif de mettre un terme à la destruction de l'environnement dans le monde et de bâtir un avenir où l'homme et la nature vivront en harmonie.

### 1.2 Périmètre de consolidation

Les présents comptes considèrent la Fondation WWF Suisse dans son ensemble. Les sections cantonales du WWF sont des associations juridiquement indépendantes qui ne sont pas soumises à une influence dominante du WWF Suisse. Elles ne sont donc pas consolidées. Le chiffre 6.5 «Sections du WWF Suisse» apporte des informations complémentaires concernant les sections du WWF.

## 2 Bases de l'établissement des comptes

### 2.1 Généralités

L'établissement des comptes du WWF Suisse se base sur le concept global des recommandations de Swiss GAAP RPC, y compris la norme RPC 21 (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC). Cette présentation offre une image conforme à la réalité tant de la situation patrimoniale et financière, que des recettes de l'organisation (*true and fair view*). Les comptes annuels sont conformes à la législation suisse, à la charte de fondation du WWF Suisse et aux prescriptions de la fondation ZEWO (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

### 2.2 Bases et principes d'évaluation

L'évaluation repose essentiellement sur des valeurs historiques (valeurs d'acquisition et valeurs de production), selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases mentionnées font l'objet d'un commentaire.

### 2.3 Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires figurent au bilan à leur valeur nominale.

### 2.4 Titres cotés en bourse

Les titres figurent au bilan à leur cours actuel.

Les placements respectent le règlement sur les placements du WWF Suisse (voir [wwf.ch/rapportannuel](http://wwf.ch/rapportannuel) tout au bas de la page dans l'encadré «Téléchargements»), dans l'optique prioritaire d'une conservation de la valeur. Outre les analyses financières d'usage dans la branche, les placements sont examinés en fonction des critères actuels du développement durable. Cette analyse permet d'exclure totalement les secteurs industriels qui portent atteinte à l'environnement et, parmi les autres, d'investir dans ceux qui respectent le plus l'environnement (approche privilégiant les leaders d'un secteur).

### 2.5 Créances pour livraisons et services

Toutes les créances sont indiquées à leur valeur nominale, déduction étant faite des corrections de valeur nécessaires. Les créances issues de la division «Corporate Relations» et les créances sur les «organisations liées» sont ajustées individuellement. Les créances issues de la boutique WWF et des camps Nature, ayant fait l'objet d'un rappel infructueux sont transférées à un service de recouvrement. La correction de valeur se fait alors selon le taux de réussite de ce service.

## Annexe

### 2.6 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou à la valeur vénale effective si celle-ci est inférieure (principe de la valeur minimale/*Lower of Cost or Market*). Pour les stocks peu courants, une réévaluation supplémentaire est effectuée sur la base de leur portée. Elle est contrôlée et adaptée en fonction des nouvelles connaissances.

### 2.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent en partie de créances découlant d'héritages, qui ne sont contractées qu'à très long terme. En effet, il faut parfois des années pour régler les successions les plus complexes et verser les fonds aux ayant droits.

Le WWF Suisse accorde également des prêts à des organisations choisies sur la base de leur engagement en faveur de missions et d'objectifs similaires.

### 2.8 Participations

Les participations figurent au bilan à leur prix d'acquisition, déduction étant faite des corrections de valeur nécessaires. Il s'agit de titres non négociables.

### 2.9 Impact ventures

Le WWF Suisse a financé des «impact ventures» au sein du réseau WWF. Outre l'objectif de développement durable (préservation de la forêt, p. ex.), ces «impact ventures» visent aussi la réalisation d'un bénéfice économique (par la culture et la vente de noix du Brésil, p. ex.). Une «impact venture» est donc comparable à une start-up de développement durable. Ces structures sont financées grâce à des prêts, des prêts convertibles et des participations directes. Les prêts et prêts convertibles figurent au bilan en tant qu'immobilisations financières, les participations directes apparaissent au poste des «participations». Les prêts convertibles constituent par ailleurs des instruments financiers dérivés. Les valeurs comptabilisées à l'actif sont soumises chaque année à un test de dépréciation.

### 2.10 Biens mobiles, biens immatériels, biens immobiliers et terrains

Les biens matériels détenus à des fins d'utilisation (logiciels informatiques, biens matériels mobiles et biens immobiliers à usage commercial) figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou de production, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Ceux-ci sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. Les terrains ne sont pas amortis.

En gestion d'entreprise, les durées d'utilisation sont évaluées à:

Matériel et logiciels informatiques	3 ans
Véhicules	5 ans
Mobilier	8 ans
Chauffage, installations, agencement	15 ans
Autres biens immobiliers	50 ans

La valeur des immobilisations corporelles immeubles comptabilisée au bilan est réévaluée tous les cinq ans sur la base des valeurs commerciales estimées. Ces dernières sont retenues au bilan si elles sont plus basses. La dernière estimation de la valeur commerciale des biens immobiliers par des experts externes remonte à juin 2015 et celle concernant les immobilisations corporelles immeubles provenant de donations à juillet 2016.

### 2.11 Principes relatifs aux recettes

La comptabilité d'exercice fixe la date d'enregistrement des recettes. Les recettes sont comptabilisées lorsque la probabilité qu'un profit économique futur revienne à l'organisation est suffisante et que celui-ci peut être défini de manière fiable. Les recettes sont comptabilisées dans la période dont elles relèvent du point de vue économique.

### 2.12 Charges liées aux prestations

Les charges liées aux prestations sont comptabilisées selon la «méthode de calcul des charges administratives» publiée en 2011 par la ZEWO, fondée sur le type de frais et non sur le poste des charges liées aux prestations. Sont pris en compte au niveau des charges non seulement les coûts administratifs effectifs, mais également les dépenses nécessaires au fundraising et à la communication.

## Annexe

### 2.13 Informations sur les obligations de prévoyance

Les collaborateurs du WWF Suisse sont assurés chez Nest Fondation collective contre les conséquences économiques de la vieillesse, de la mort ou de l'invalidité. Il s'agit d'un plan d'assurance en primauté des cotisations dans le cadre duquel tant l'employeur que les employés versent des montants fixes. Les cotisations sont comptabilisées dans la période où elles sont versées.

Nest sélectionne les placements selon des critères écologiques et sociaux, en évitant en principe d'investir dans des entreprises aux pratiques commerciales controversées et/ou inacceptables sur le plan éthique. Une attention particulière est accordée à la durabilité, à la sécurité et à la transparence. Pour couvrir les prestations de risque réglementaires, Nest a signé un contrat avec PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge AG, une société fondée en 2005 par Nest et d'autres caisses de pension sur un modèle coopératif. Ce modèle d'assurance caractérisé par une transparence élevée garantit que les produits des risques assurés demeurent intégralement dans le circuit de la prévoyance.

### 2.14 Projets de protection de l'environnement

Le rapport annuel et le rapport financier du WWF Suisse sont établis selon Swiss GAAP RPC 21 et sont disponibles sur le site Internet du WWF Suisse. Ils livrent des informations détaillées sur les projets de protection de l'environnement internationaux, nationaux et régionaux, sur les buts atteints et les enjeux à venir.

Le rapport annuel est disponible ici: [wwf.ch/rapportannuel](http://wwf.ch/rapportannuel)

Le site [panda.org](http://panda.org) fournit également des informations complémentaires sur le réseau international du WWF et les projets correspondants de protection de la nature et de l'environnement.

# Annexe

## 3 Commentaires concernant le bilan

### 3.1 Titres cotés en bourse

en CHF	30.06.16	30.06.15
Obligations en CHF à long terme	8 666 616	4 986 796
Actions monde entier	5 111 783	3 167 736
Alternatives et autres placements	2 939 340	1 726 219
<b>Total</b>	<b>16 717 738</b>	<b>9 880 751</b>

De plus, des titres ont été offerts au WWF Suisse au cours de l'exercice sous rapport et de l'année précédente (parts de fonds de placement et produits structurés). Ceux-ci n'étant pas négociables, ils sont évalués au bilan par CHF 1.

### 3.2 Créances pour livraisons et services

en CHF	30.06.16	30.06.15
Corporate Partnerships: sponsoring, licences	1 579 346	874 261
Boutique WWF	39 361	58 386
Camps Nature	64 510	298 790
Centre de formation (CF) Berne	0	28 022
Correction de valeur boutique, camps Nature, CF Berne	-11 500	-12 421
<i>sur les organisations liées:</i>		
Réseau international du WWF	10 280	12 980
Sections cantonales du WWF	1 231 060	1 101 391
<b>Total</b>	<b>2 913 057</b>	<b>2 361 408</b>

### 3.3 Autres créances à court terme

en CHF	30.06.16	30.06.15
Engagements contributions et dons importants	1 117 696	974 640
Créances pour paiements par carte	20 018	20 785
Créances sur les assurances sociales et l'Etat	170 941	272 943
Autres créances	4 243	6 221
<i>Organisations liées:</i>		
Réseau international du WWF	2 408	33 848
Sections cantonales du WWF	77 066	0
<b>Total</b>	<b>1 392 372</b>	<b>1 308 437</b>

## Annexe

### 3.4 Stocks

en CHF	30.06.16	30.06.15
Marchandises au prix d'acquisition	311 372	296 869
Pellets de chauffage au prix d'acquisition	11 520	5 000
Régularisation	-160 786	-112 130
<b>Total</b>	<b>162 106</b>	<b>189 739</b>

### 3.5 Actifs transitoires

Au 30 juin 2016, CHF 23 517 (année précédente: CHF 57 245) avaient été consacrés à des projets à réaliser dans la nouvelle année comptable.

### 3.6 Immobilisations financières

en CHF	30.06.16	30.06.15
Créances pour successions recouvrables à long terme	531 551	592 665
Prêts à des tiers	278 700	217 892
Prêts à des organisations liées	507 000	215 000
<b>Total</b>	<b>1 317 251</b>	<b>1 025 557</b>

Le montant des prêts et prêts convertibles consentis aux «impact ventures» (voir 2.9) se monte à CHF 367 416. En tant que start-ups, ces «impact ventures» comportent un risque élevé. Des signes montrant que ces prêts sont dénués de valeur, une régularisation a été opérée.

#### Obligations convertibles

Devise	Montant devise étrangère	Montant CHF	Taux d'intérêt	Conversion en actions (nombre)	Echéance maximale
EUR	90 000	96 660	0.5%	n/a <sup>2)</sup>	21.04.2018
CHF	100 000	100 000	5% <sup>1)</sup>	n/a <sup>2)</sup>	25.04.2021
<b>Total</b>		<b>196 660</b>			

<sup>1)</sup> Versement des intérêts à condition qu'il n'y ait pas de conversion.

<sup>2)</sup> Le prix par action est calculé au moment de la conversion. Il a été convenu d'une évaluation maximale et partiellement d'une réduction sur l'évaluation.

### 3.7 Participations

en CHF	30.06.16		30.06.15	
	Part <sup>1)</sup>	CHF	Part <sup>1)</sup>	CHF
Fidelio-Biofreiland AG, Aarau	4%	1	4%	1
Tropenhaus Wolhusen SA, Wolhusen	2%	1	2%	1
sanu future learning SA, Bienne	15%	133 152	0%	0
<b>Total</b>		<b>133 154</b>		<b>2</b>

<sup>1)</sup> Part du capital avec droit de vote

## Annexe

### 3.8 Immobilisations corporelles et biens immatériels

#### Présentation de l'actif immobilisé 2015/2016

(en CHF)	Etat au 01.07.2015	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2016
<b>Biens mobiles</b>					
Matériel informatique	1 088 220	66 784	-18 840	0	1 136 164
Mobilier et véhicules	1 650 612	34 590	-115 647	0	1 569 555
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 738 832</i>	<i>101 374</i>	<i>-134 487</i>	<i>0</i>	<i>2 705 719</i>
Matériel informatique	-1 011 595	-78 986	18 282	0	-1 072 299
Mobilier et véhicules	-1 320 730	-106 761	106 543	0	-1 320 948
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-2 332 325</i>	<i>-185 747</i>	<i>124 826</i>	<i>0</i>	<i>-2 393 247</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>406 507</b>				<b>312 472</b>

<b>Immobilisations corporelles immeubles: Biens immobiliers</b>					
Installations Lausanne	23 962	0	0	0	23 962
Propriété Zurich	17 289 264	15 375	0	0	17 304 639
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>17 313 226</i>	<i>15 375</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 328 601</i>
Installations Lausanne	-9 582	-1 597	0	0	-11 179
Propriété Zurich	-7 354 092	-536 902	0	0	-7 890 994
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-7 363 674</i>	<i>-538 499</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-7 902 173</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>9 949 552</b>				<b>9 426 428</b>

<b>Immobilisations corporelles immeubles: provenant de donations</b>					
Parcelle Berne	2 370 000	0	0	0	2 370 000
Terrain à Aubonne-Rolle	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 370 001</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 370 001</i>
Parcelle Berne	0	0	0	0	0
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Total (valeur comptable nette)</i>	<i>2 370 001</i>				<i>2 370 001</i>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>12 726 060</b>				<b>12 108 901</b>

<b>Biens immatériels</b>					
Logiciels informatiques	593 369	9 536	0	0	602 906
Servitude de biens immobiliers	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>593 370</i>	<i>9 536</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>602 907</i>
Logiciels informatiques	-571 888	-24 660	0	0	-596 548
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-571 888</i>	<i>-24 660</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-596 548</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>21 482</b>				<b>6 359</b>

## Annexe

### Présentation de l'actif immobilisé 2014/2015

(en CHF)	Etat au 01.07.2014	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2015
<b>Biens mobiles</b>					
Matériel informatique	1 182 960	58 027	-152 767	0	1 088 220
Mobilier et véhicules	1 643 450	10 521	-3 359	0	1 650 612
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 826 411</i>	<i>68 548</i>	<i>-156 127</i>	<i>0</i>	<i>2 738 832</i>
Matériel informatique	-1 070 278	-94 085	152 767	0	-1 011 595
Mobilier et véhicules	-1 212 363	-111 726	3 359	0	-1 320 730
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-2 282 641</i>	<i>-205 811</i>	<i>156 127</i>	<i>0</i>	<i>-2 332 325</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>543 770</b>				<b>406 507</b>

<b>Immobilisations corporelles immeubles: Biens immobiliers</b>					
Installations Lausanne	23 962	0	0	0	23 962
Installations Berne	11 752	0	-11 752	0	0
Propriété Zurich	17 304 317	0	-15 053	0	17 289 264
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>17 340 031</i>	<i>0</i>	<i>-26 805</i>	<i>0</i>	<i>17 313 226</i>
Installations Lausanne	-7 985	-1 597	0	0	-9 582
Installations Berne	-1 566	-10 186	11 752	0	0
Propriété Zurich	-6 813 656	-540 436	0	0	-7 354 092
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-6 823 207</i>	<i>-552 219</i>	<i>11 752</i>	<i>0</i>	<i>-7 363 674</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>10 516 824</b>				<b>9 949 552</b>

<b>Immobilisations corporelles immeubles: provenant de donations</b>					
Parcelle Berne	2 370 000	0	0	0	2 370 000
Terrain à Aubonne-Rolle	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>2 370 001</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 370 001</i>
Parcelle Berne	0	0	0	0	0
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Total (valeur comptable nette)</i>	<i>2 370 001</i>				<i>2 370 001</i>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>13 430 595</b>				<b>12 726 060</b>

<b>Biens immatériels</b>					
Logiciels informatiques	593 369	0	0	0	593 369
Servitude de biens immobiliers	1	0	0	0	1
<i>Valeur d'acquisition</i>	<i>593 370</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>593 370</i>
Logiciels informatiques	-545 059	-26 829	0	0	-571 888
<i>Amortissement cumulé</i>	<i>-545 059</i>	<i>-26 829</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-571 888</i>
<b>Total (valeur comptable nette)</b>	<b>48 312</b>				<b>21 482</b>

## Annexe

### 3.9 Autres engagements à court terme

en CHF	30.06.16	30.06.15
Engagements pour contributions à des projets envers des organisations liées	1 569 683	1 046 817
Prestations dues au personnel pour le 13e mois de salaire	564 739	572 827
Envers les assurances sociales et l'Etat	819 609	942 659
<b>Total</b>	<b>2 954 030</b>	<b>2 562 303</b>

Les engagements envers les assurances sociales/l'Etat comprennent notamment CHF 553 130 (année précédente: CHF 586 184) à titre d'engagements envers la caisse de pension Nest.

A la date de clôture des comptes, il n'existe aucun engagement envers des entreprises dans lesquelles le WWF détient des participations (année précédente: aucun).

### 3.10 Provisions à court terme

(en CHF)	Etat au 01.07.2015	Accroissement	Diminution	Diminution de valeur	Etat au 30.06.2016
Projets locaux des sections	113 267	86 557	-134 513	0	65 311
Fermeture du centre de formation	69 000		-69 000	0	0
Heures suppl. et vacances	1 460 525	326 945	-476 281	0	1 311 189
<b>Total</b>	<b>1 642 792</b>	<b>413 502</b>	<b>-679 794</b>	<b>0</b>	<b>1 376 500</b>
<b>Année précédente</b>	<b>01.07.2014</b>				<b>30.06.2015</b>
Projets locaux des sections	157 593	89 645	-133 970	0	113 267
Fermeture du centre de formation	0	69 000	0	0	69 000
Heures suppl. et vacances	1 469 528	387 213	-396 216	0	1 460 525
<b>Total</b>	<b>1 627 121</b>	<b>545 858</b>	<b>-530 186</b>	<b>0</b>	<b>1 642 792</b>

Les provisions à court terme sont des moyens réservés concernant aussi bien les heures supplémentaires et les droits aux vacances des collaborateurs du WWF Suisse que les projets locaux des sections (sommes pas encore versées). En raison de la fermeture du centre de formation, des provisions ont été constituées pour couvrir les coûts des mesures d'accompagnement qu'il faudra encore probablement prendre pour aider les collaborateurs concernés. Celles-ci ont été épuisées en 2015/2016.

### 3.11 Engagements à long terme

Il s'agit de prêts sans intérêts accordés par des donateurs.

### 3.12 Fonds liés et capitaux propres

Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées sur la composition des fonds liés et des capitaux propres de l'organisation, ainsi que sur les changements intervenus.



# Annexe

## 4 Commentaires concernant le compte d'exploitation

### 4.1 Produits d'exploitation

Les produits des récoltes de fonds de CHF 39,5 millions n'ont pas égalé l'excellent niveau de l'année passée (CHF -6,3 millions ou -13,7% par rapport à l'année précédente). Ce sont les deux sources de revenus les plus volatiles qui ont enregistré les plus forts reculs: les legs et héritages, ainsi que les dons de mécènes.

Les produits de *livraisons et de services* ont reculé d'environ CHF 0,5 million (11,0%) par rapport à l'année précédente. C'est avant tout la baisse des produits de services, due à la fermeture du centre de formation, qui explique ce recul.

Les années précédentes, des titres (parts de fonds immobiliers et produits structurés) non négociables, c'est-à-dire dont la souscription et le rachat ont été suspendus, ont été offerts au WWF Suisse par des personnes privées. L'objectif de cette suspension est de maintenir la valeur dans la mesure où les ventes d'actifs et de biens immobiliers ne doivent pas s'effectuer sous la pression. Un programme de vente échelonné sur plusieurs années a été introduit à cet effet par les directions des fonds. Si, suite à des ventes effectuées, un fonds dispose à nouveau de liquidités suffisantes, celles-ci sont versées au propriétaire du titre. Le WWF Suisse a ainsi reçu CHF 947 480 au cours de l'exercice 2015/2016 (année précédente: CHF 4 806 137).

Ces titres ont ensuite été comptabilisés dans le bilan pour CHF 1 conformément au principe de précaution dans la mesure où, comme nous l'avons dit, il n'existe pas de négoce officiel correspondant. La valeur d'inventaire nette indiquée par les émetteurs se base sur des estimations et des hypothèses. Si ces valeurs n'offrent aucune indication de valeur fiable pour les rachats et la comptabilisation au bilan, l'échange ou les transactions sur le marché secondaire donnent cependant une idée des futurs flux de trésorerie. Ceux-ci s'élèvent à CHF 2,6 millions au jour de référence du bilan (année précédente: CHF 6,2 millions).

Une partie des produits est liée à une affectation limitative.

en CHF	2015/16	2014/15
Produits liés à des projets	16 873 180	21 641 115
Produits non liés à des projets	27 053 228	29 188 519
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>43 926 408</b>	<b>50 829 634</b>

Les contributions des collectivités publiques englobent les aides financières suivantes accordées par l'Office fédéral des assurances sociales pour des activités prévues par la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

en CHF	2015/16	2014/15
Aides pour des tâches de gestion et des activités régulières, art. 7 al. 1 LEEJ	92 707	138 325
Aides pour la formation et le perfectionnement, art. 9 LEEJ	15 220	12 420
<b>Total</b>	<b>107 927</b>	<b>150 745</b>

## Annexe

### 4.2 Charges d'exploitation

en CHF	2015/16	2014/15
<b>Projets de prot. de l'env., commerce de marchandises</b>		
Marchandises	430 554	476 055
Cotisations versées et donations	18 211 547	16 841 506
Frais de personnel	12 788 796	13 481 136
Matériel	7 345 596	6 857 597
Amortissements	412 853	433 698
<b>Total</b>	<b>39 189 346</b>	<b>38 089 991</b>

<b>Fundraising &amp; communication, administration</b>		
Cotisations versées et donations	0	0
Frais de personnel	3 896 925	3 849 235
Matériel	5 526 044	5 474 135
Amortissements	0	0
<b>Total</b>	<b>9 422 970</b>	<b>9 323 370</b>

<b>Administration</b>		
Cotisations versées et donations	0	0
Frais de personnel	2 845 875	2 559 888
Matériel	1 140 182	1 003 089
Amortissements	336 054	351 161
<b>Total</b>	<b>4 322 111</b>	<b>3 914 137</b>

### Personnel

	2015/16	2014/15
<b>Collaborateurs, total</b>	233	235
Equivalents plein temps	155	165
dont employés fixes	176	177
Equivalents plein temps	132	133

Les coûts totaux de personnel (y compris dépenses professionnelles, formation continue, recherche de collaborateurs et autres frais annexes tels que contributions de l'entreprise à la caisse de pension) représentent:

en CHF	2015/16	2014/15
<b>Coûts totaux de personnel</b>	19 531 596	19 890 258
dont prévoyance professionnelle	1 549 402	1 539 646

## Annexe

### Institution de prévoyance

Au 31 décembre 2014, le taux de couverture de l'institution de prévoyance est de 111,0% (année précédente: 114,7%).

en CHF	Excédent de couverture / déficit de couverture <sup>1</sup>	Part économique/utilité		Changement par rapport à l'exercice précédent	Contributions limitées à la période	Charges liées à la prévoyance dans les frais de personnel	
		30.06.2016	30.06.2015			2015/16	2014/15
<b>Plans de prévoyance avec couverture excédentaire</b>	+11,0%	0	0	0	1 549 402	1 549 402	1 539 646

<sup>1</sup> Chez Nest Fondation collective, il s'agit d'une organisation communautaire conformément à RPC 16 ch. 8 et l'excédent/le déficit de couverture à publier ne peuvent être déterminés sur la base du contrat d'affiliation individuel.

Il n'existe aucune réserve de cotisations de l'employeur dans le poste Institution de prévoyance, ni sur l'exercice 2015/16, ni sur le précédent.

### 4.3 Projets de protection de l'environnement

Les transactions du WWF Suisse dans le domaine des projets de protection de l'environnement (financement) avec des organisations liées se résument ainsi:

en CHF	2015/16	2014/15
Réseau international du WWF	12 245 345	12 735 125
Sections cantonales du WWF	823 335	731 978
<b>Total</b>	<b>13 068 679</b>	<b>13 467 103</b>

### 4.4 Commerce de marchandises

Le poste «Commerce de marchandises» concerne les charges du service Merchandising du WWF Suisse. Les comptes fournisseurs sont comptabilisés en réduction du prix d'achat.

### 4.5 Fundraising et communication, administration

Les charges administratives ont été définies conformément à la directive «La structure des coûts des organisations d'utilité publique» du ZEWO (voir aussi sous 2.12, «Charges liées aux prestations»).

### 4.6 Produits financiers

en CHF	2015/16	2014/15
Liquidités et titres	156 597	470 847
Rente du droit de superficie, parcelle Berne	114 071	114 328
Gains sur les cours des avoirs	1 022 163	844 719
<b>Total</b>	<b>1 292 831</b>	<b>1 429 893</b>

### 4.7 Charges financières

en CHF	2015/16	2014/15
Frais de gestion de la fortune	-114 368	-70 549
Pertes sur les cours des avoirs	-766 430	-643 055
Taxe foncière parcelle Berne	-2 623	-2 623
<b>Total</b>	<b>-883 421</b>	<b>-716 227</b>

## Annexe

### 5 Commentaires concernant le tableau de variation du capital

Les fonds ayant une affectation proche sont désormais regroupés selon des critères géographiques ou thématiques. En interne, les fonds restent clairement séparés, afin d'assurer l'affectation des moyens souhaitée par les donateurs.

#### 5.1 Produits internes

Dans la colonne «Produits internes» sont consignés les intérêts de sommes imputées et pas encore utilisées.

#### 5.2 Transferts internes

La colonne «Transferts internes» présente les changements d'affectation de donations ordonnés par des donateurs.

Un transfert a eu lieu des capitaux libres vers les avoirs du fonds: certaines sections du WWF ont organisé des courses sponsorisées, au cours desquelles les participants courent pour une affectation précise des recettes. La moitié de la recette nette est versée au WWF Suisse, l'autre moitié reste à l'entière disposition de la section organisatrice. Afin que la totalité de la recette nette soit utilisée conformément à l'affectation choisie pour la course, un transfert est effectué des capitaux libres vers les avoirs du fonds.

#### 5.3 Affectation et utilisation

Les colonnes «Affectation» et «Utilisation» reprennent globalement les affectations et les utilisations du compte d'exploitation (cf. aussi 3.12, «Résultats des fonds liés et des capitaux propres»). Ce compte des fonds garantit que les moyens liés sont affectés aux buts auxquels ils sont destinés.

### 6 Autres indications

#### 6.1 Honoraires de l'organe de révision

Au cours de l'année sous revue, les honoraires suivants ont été versés à KPMG SA, dont le siège est à Zurich:

en CHF	2015/16	2014/15
Révision	36 061	36 383
Autres services	15 649	4 320
<b>Total</b>	<b>51 710</b>	<b>40 703</b>

#### 6.2 Versements aux membres du Conseil de fondation et de la direction

en CHF	2015/16	2014/15
Honoraires des membres du Conseil de fondation	0	0
Salaire brut du CEO	180 000	180 000
Salaires bruts des autres membres de la direction	678 186	735 547
<b>Total</b>	<b>858 186</b>	<b>915 547</b>

Les membres du Conseil de fondation du WWF Suisse n'ont reçu que des indemnités pour leurs frais professionnels justifiés (2015/16 CHF 535; année précédente: CHF 4312).

La direction se compose de six membres. Un changement a eu lieu en 2015/2016, avec une vacance de plusieurs mois.

## Annexe

### 6.3 Transactions avec des personnes liées

A l'exception des financements de projets mentionnés sous 4.3, «Projets de protection de l'environnement», aucune transaction n'a eu lieu en 2015/16 avec des personnes liées.

Au cours de l'exercice, le WWF a versé au total CHF 140 210 (CHF 1 527 l'année précédente) à des entreprises dans lesquelles il détient des participations.

### 6.4 Prestations bénévoles

Le WWF recrute activement des collaborateurs bénévoles qu'il instruit et affecte à certaines tâches choisies. Ces prestations sont évaluées sur la base de salaires WWF comparables. Les sections cantonales du WWF n'étant pas consolidées (pas d'influence dominante du WWF Suisse), les prestations des bénévoles à ce niveau ne sont pas consignées auprès du WWF Suisse.

en CHF	2015/16		2014/15	
	Jours	Montant	Jours	Montant
Collaborateurs bénévoles du WWF Suisse	530	163 418	535	167 405
Encadrement des jeunes et des camps WWF	6 107	1 221 400	6 607	1 321 400
<b>Total</b>	<b>6 637</b>	<b>1 384 818</b>	<b>7 142</b>	<b>1 488 805</b>

Au 30 juin 2016, 438 bénévoles travaillaient par ailleurs pour le projet «Riverwatch» (année précédente: 421). Leur mission consistait à surveiller un cours d'eau et à faire part de leurs observations au WWF.

En raison de son statut d'organisation à but non lucratif, le WWF a bénéficié de prix de faveur sur certaines prestations. Ces remises, qui incluent des prestations publicitaires gratuites (annonces de remplissage, affiches, spots TV) et qui vont au-delà des rabais usuels, se sont montées à CHF 2,0 millions (année précédente: CHF 1,5 million).

### 6.5 Sections du WWF Suisse

Les 23 sections cantonales du WWF sont des associations juridiquement indépendantes qui ne sont pas soumises à une influence dominante du WWF Suisse. C'est la raison pour laquelle leurs comptes annuels ne sont pas consolidés avec ceux du WWF Suisse. Leur exercice financier coïncide avec l'année civile, contrairement à celui du WWF Suisse. Le tableau en page suivante résume le total du bilan, des produits et des charges des sections.

en CHF	2015	2014
Somme totale du bilan	8 265 445	8 121 330
Total produits	3 567 147	3 820 134
Total charges	3 731 578	4 262 707
<b>Résultat (+excédent / -perte)</b>	<b>-164 431</b>	<b>-442 573</b>

Env. CHF 1,5 million (année précédente: CHF 1,2 million) des produits des sections provient du WWF Suisse, où ils sont consignés dans les charges (voir 4.3, «Projets de protection de l'environnement»). Plutôt que des aides financières, les sections ont pu également bénéficier de ressources en personnel, qu'elles ont comptabilisées comme des produits dans leurs comptes annuels.

En 2015, 117 bénévoles se sont engagés au sein des comités des sections (année précédente: 172) et y ont consacré en tout 9 591 heures (année précédente: 13 515). Parmi les 1 391 collaborateurs volontaires (année précédente: 1 356), 816 ont travaillé activement en 2015 (année précédente: 626) pendant 20 492 heures au total (année précédente: 19 293).

## Annexe

### 6.6 Opérations à terme sur devises à des fins de couverture des flux de trésorerie futurs (cash flows)

Le WWF Suisse conclut avec les organisations partenaires du réseau WWF des contrats de mise en œuvre des projets au niveau international. Le montant alloué aux projets dans ces contrats est partiellement fixé en devises étrangères et il est versé à des dates déterminées à l'avance dès lors que des conditions clairement définies sont remplies en matière d'avancement du projet et de reporting. Le WWF Suisse couvre ainsi le risque de change lié à ces sommes. La probabilité que ces projets dégagent des cash flows est élevée. Tant que les cash flows de ces projets n'ont pas de répercussion sur le bilan, la preuve de la couverture ne figure qu'en annexe.

	30.06.16	30.06.15
Volume contractuel assuré en USD	1 910 000	1 650 000
Perte (-)/profit (+) non comptabilisé(e) dans le cadre d'une évaluation du volume contractuel aux cours actuels en CHF	22 416	-7 132

### 6.7 Engagements conditionnels

Le WWF Suisse a déposé un recours contre une décision de l'Administration fédérale des contributions concernant la TVA. Si la position du WWF Suisse s'avérait valide sur le plan juridique, cela aurait des répercussions positives considérables pour l'organisation.

Les contrats de location à long terme ont donné lieu à des engagements pour les cinq prochaines années d'un montant de CHF 413 066 (exercice précédent: CHF 524 186) et, au-delà de cinq ans, d'un montant de CHF 0 (exercice précédent: CHF 0).

Le WWF Suisse participe à la société simple «Alliance-Environnement» en tant qu'associé solidaire à responsabilité illimitée. A l'heure actuelle, aucun engagement n'est prévisible dans cette société.

### 6.8 Evénements survenus après la date de clôture des comptes

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2015/16 n'a été constaté après la date de clôture.

Le Conseil de fondation a adopté les comptes annuels 2015/16 lors de sa séance du 3 octobre 2016.

# Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes annuels à l'intention du Conseil de fondation du WWF Suisse, Zurich

En tant qu'organe de révision, nous avons examiné les comptes annuels annexés du WWF Suisse (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexes) pour l'exercice financier clôturé le 30 juin 2016. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne doivent pas obligatoirement être soumises à l'examen de l'organe de révision.

## Responsabilité du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est responsable de l'élaboration des comptes annuels conformément à Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales, ainsi qu'à la charte de fondation. La responsabilité comporte aussi la définition, la mise en œuvre et le maintien d'un système de contrôle interne pour ce qui a trait à l'élaboration de comptes annuels qui soient exempts d'indications erronées significatives dues à des infractions ou à des erreurs. Par ailleurs, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'utilisation de méthodes de comptabilité adéquates ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste à émettre une appréciation sur la base de notre vérification. Notre travail a été réalisé conformément à la législation suisse et aux standards de vérification suisses, qui précisent que le contrôle doit être planifié et exécuté de sorte à assurer avec une sécurité optimale que les comptes annuels sont exempts d'erreurs significatives.

La vérification englobe des opérations de vérification analytiques servant à obtenir des preuves de vérification relatives aux chiffres et aux autres indications reportées dans les comptes annuels. Le choix des vérifications réalisées est laissé à la libre appréciation du vérificateur, dans la mesure de l'accomplissement de ses tâches. La vérification comprend l'appréciation des risques d'indications erronées significatives dans les comptes annuels consécutifs à des infractions ou à des erreurs. Dans l'appréciation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, pour autant que cela soit déterminant dans la présentation des comptes annuels, afin de définir les vérifications nécessaires en fonction des conditions en présence, et non dans le but de porter un jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. La vérification englobe en outre la pertinence des méthodes de comptabilité appliquées, la plausibilité des estimations entreprises ainsi qu'une appréciation de la représentation générale des comptes. Nous sommes d'avis que les preuves obtenues durant la vérification offrent une base suffisante et appropriée pour notre évaluation.

## Evaluation

Nous estimons que les comptes annuels pour l'exercice clôturé au 30 juin 2016 offrent une image fidèle du capital, de la situation financière et du niveau de rendement, conformément aux prescriptions de Swiss GAAP RPC 21, au droit suisse et à la charte de fondation.

## Rapport sur la base de prescriptions légales supplémentaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales en matière d'agrément, conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), et d'indépendance (art. 728 CO), et qu'aucun élément ne remet en cause notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO, et à la norme d'audit suisse 890, nous confirmons que le WWF Suisse dispose d'un système de contrôle interne structuré conformément aux prescriptions du Conseil de fondation pour l'élaboration des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions complémentaires contenues à l'article 12 du règlement de la fondation ZEWO ont été respectées.

KPMG AG

Michael Herzog  
Expert-réviseur autorisé  
Réviseur en chef

Enzo Pontoriero  
Expert-réviseur autorisé

Zurich, le 3 octobre 2016

**WWF Suisse**

Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne, [wwf.ch/contact](http://wwf.ch/contact)

Dons: 80-470-3 ou [wwf.ch/dons](http://wwf.ch/dons)



**Notre raison d'être**

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.